

## COLLOQUE

organisé par le CERCOP

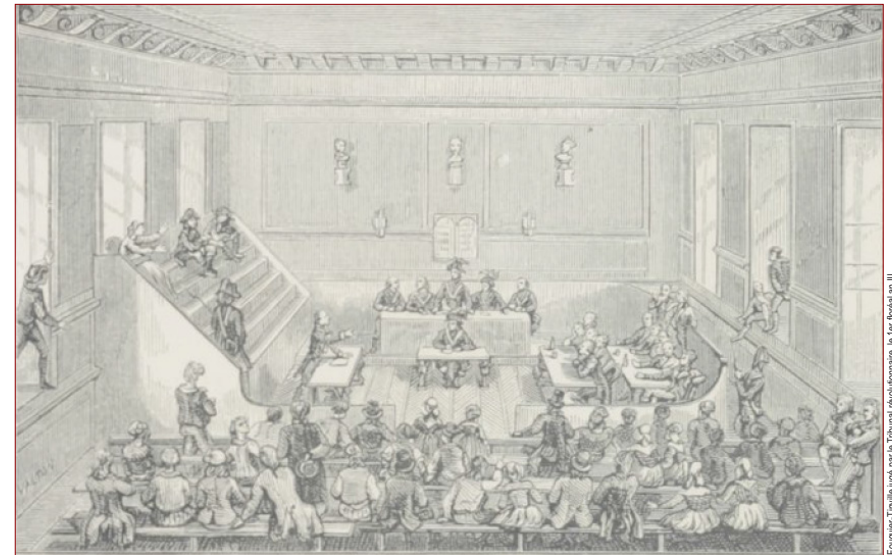
### *L'objectivation du contentieux des droits et libertés fondamentaux : du juge des droits au juge du Droit ?*

L'accroissement significatif de la logique objective dans les mécanismes juridictionnels de protection des droits et libertés s'observe aussi bien dans le resserrement des conditions d'accès au juge des libertés que dans la redéfinition de la nature du contrôle exercé par les juridictions. Ce phénomène d'objectivation du contentieux, qui affecte les procédures internes comme celles qui se déploient à l'étranger ou sur la scène européenne, semble ouvrir une nouvelle étape dans l'histoire de la garantie des droits sur laquelle le Colloque entend offrir une réflexion originale permettant de confronter les points de vue spécialisés ainsi que transversaux et comparés.

Les intérêts subjectifs du citoyen ainsi que la fonction protectrice du contentieux des droits et libertés, semblent en effet sacrifiés sur l'autel des impératifs objectifs d'unité, de sécurité et de prévisibilité du droit. La garantie juridictionnelle des droits fondamentaux aurait-elle désormais pour fonction principale de révéler les dysfonctionnements d'un système juridique en attente d'assainissement ? Le juge aurait-il cessé d'être le juge des droits pour emprunter la figure plus technique d'un juge du Droit ? Le contentieux des droits et libertés est-il encore un contentieux garant de la démocratie ?

Faculté de Droit et de Science politique  
39 rue de l'Université  
34060 Montpellier CEDEX 02

Coordinatrice :  
Habiba ABBASSI, Assistant-ingénieur  
Centre d'Etudes et de Recherches comparatives, Constitutionnelles et Politiques  
tél. 04 34 43 28 64  
cercop@univ-montp1.fr



Direction scientifique :  
Jordane Arlettaz et Julien Bonnet  
Professeurs à l'Université Montpellier 1

**Vendredi 12 décembre 2014**  
Amphithéâtre C - bâtiment 1

Coordinatrice : Habiba Abbassi, Assistant-ingénieur  
tél. 04 34 43 28 64 cercop@univ-montp1.fr



Faculté de Droit  
et de Science politique  
de Montpellier



Série Communication de la Faculté de Droit et de Science politique



Faculté de Droit  
et de Science politique  
de Montpellier



9h30 Discours d'accueil par Philippe AUGÉ, Président de l'Université Montpellier 1

9h45 **L'objectivation du contentieux interne des droits et libertés : le juge et le justiciable**

sous la présidence de Fanny MALHIÈRE  
Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne

***Le contentieux administratif des droits et libertés entre identité objective et conversion subjective***

Xavier DUPRÉ de BOULOIS  
Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

***La QPC et l'intérêt du justiciable***

Julien BONNET  
Professeur à l'Université Montpellier I

***Le droit privé échappe-t-il au mouvement d'objectivation ?***

Lucien MAURIN  
Maître de Conférences en droit privé, Université Aix-Marseille.

10h45 : Débat

11h20 **L'objectivation du contentieux européen des droits et libertés : le juge et la victime**

sous la présidence de Claire VIAL  
Professeur à l'Université Montpellier 1

***Intérêt de la victime et ordre public européen***

Sébastien TOUZÉ  
Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

***La CJUE, protectrice des droits ou régulatrice du droit de l'UE ?***

Romain TINIERE  
Professeur à l'Université Pierre-Mendès-France Grenoble II

12h00 : Débat

14h30 **L'objectivation du contentieux des droits et libertés en droit comparé : les figures du juge des libertés en Europe**

sous la présidence d'Éric SALES  
Maître de Conférences à l'Université Montpellier 1

Table ronde : ***Regards croisés sur l'objectivation du contentieux***

- le cas allemand  
Thomas HOCHMANN  
Professeur à l'Université de Reims
- le cas anglais  
Aurélien ANTOINE  
Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne
- les enseignements issus du contentieux constitutionnel comparé  
Jordane ARLETTAZ  
Professeur à l'Université Montpellier I

15h30 : Débat

16h00 **Les enjeux théoriques de l'objectivation du contentieux des droits et libertés : le juge et la démocratie**

sous la présidence de Pierre-Yves GAHDOUN  
Professeur à l'Université Montpellier 1

***Le juge gardien des intérêts objectifs du droit : une rupture dans l'histoire des droits et libertés fondamentaux ?***

Xavier BIOY  
Professeur à l'Université Toulouse I-Capitole, Directeur du centre Maurice Hauriou

***L'objectivation du contentieux des droits et libertés et la réalisation démocratique de l'État de droit***

Alexandre VIALA  
Professeur à l'Université Montpellier I, Directeur du CERCOP

16h40 : Débat

17h00 **Synthèse**

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS  
Professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense  
Directrice du CREDOF